Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Affaires Administratives et Générales

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة
مديرية الشؤون الإدارية والعامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°30/2020/MEFRA/AC/AU

Le 3 novembre 2020 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) relevant du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, -Rabat Challa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ayant pour objet l'audit stratégique, opérationnel, de gestion et des performances de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale- CNSS -.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, -Rabat Challa. Le dossier peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

- ✓ Le cautionnement provisoire est fixé à **: Dix Mille Dirhams (10 000,00 Dhs) ;**
- ✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à **: Un million de Dirhams Toutes Taxes Comprises (1000 000,00 Dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) relevant du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, -Rabat Challa;
- Soit déposer, contre récépissé, leurs dossiers dans le bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) relevant du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, -Rabat Challa ;
- Soit remettre leurs dossiers au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maitre d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents résidant au Maroc sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du **certificat d'agrément. Le domaine d'activité demandé est : Etudes générales (D 13).**

N.B : les concurrents experts comptables et les concurrents personnes physiques ou morales non insallés au Maroc, ne sont pas tenus de produire le certificat d'agrément, mais ils sont tenus de produire le dossier technique comme prévu à l'article 9 du règlement de consultation.